



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060908

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/04/2025 9H11 C:025446 I:39470
V/REF : 1007331
V/Email reçu le Mercredi 16/04/2025 à 9H11

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02108
IMMEUBLE : ROUSSELLES -2108
914-926, GRAND'RUE
69640 LACENAS

Vaulx en Velin, le 16 Juin 2025

Référence Marché: M_231060003-1
LOCALISATION : ALLEE N926 RUE - LOGEMENT DE M NEVES/ MME BARONE AU RDC - 07 84459146
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE D'EAU PLUVIALE QUI REFOULE (PAVILLON D'A COTE
RISQUE L'INONDATION)
Donneur d'ordre : Mme C. GIROND

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de relevage

LE 16/04/2025 A 12H30 :
- OUVERTURE DE LA FOSSE POUR CONTROLE DU NIVEAU
LE NIVEAU EST BAS ET NORMAL
- OUVERTURE DE LA LOGETTE AVEC CLE POMPIER POUR CONTROLE DU TABLEAU
ELECTRIQUE DES POMPES
ALIMENTATION CORRECT
- ESSAIS DECLenchement DES 2 POMPES EN MODE MANUEL - BON FONCTIONNEMENT

A COTE DE LA FOSSE DE RELEVAGE, SE TROUVE UNE AUTTRE FOSSE
LES 2 POMPES SE DEVERSENT A L'INTERIEUR, MAIS L'EAU NE SE DEVERSE PAS
DANS LE TABOURET QU'IL Y A SUR LE TROTTOIR

SELON LES DIRES DE L'OCCUPANT, LE PROBLEME EST DEJA SURVENU, ET QU'UNE
SOCIETE D'ASSAINISSEMENT EST INTERVENUE POUR LE CURAGE DU TABOURET
SUR TROTTOIR JUSQU'A LA FOSSE SEPARATEUR

LE 29/04/2025 A 10H30 :
CURAGE HAUTE PRESSION DE 3ML DE RESEAU EP
POMPAGE DE LA FOSSE SEPARATEUR
NETTOYAGE DES LIEUX ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/04/25 à 16H11 Mme C. GIROND
MP LCOMPTER EMAIL en CC le 17/04/25 à 17H11 colette.girond@semcoda.com



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060908

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER Email envoyé le 17/04/25 a 17H11 Mme A. MASSON

PREVOIR UN CURAGE DES RESEAUX AVEC CONTROLE DE LA FOSSE SEPARATEUR,
TABOURET ET RELEVAGE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER ET RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI NECESSAIRE

=====					
Quantité	Heures - Suppléments	- Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,25	CU0001-H(s)	curage >1er tampon collect.Jr	4	141,75	460,68
TOTAL H.T.					460,68
T.V.A. a 10,00%					46,06
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>506,74</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1007331 du 16/04/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR NEVES Leo
MME BARONE Sarah
926 Grand'Rue
69640 LACENAS

Référence de la Demande

N°: 820 170 du 16/04/2025

THCVRDPCE Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché : M - 231060003-1

Téléphone : 07.84.45.91.46

02108-00001-00001-00001 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 01/05/2024

Délai

Date limite exécution : 01/05/2025

Observations

URGENT :

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0003 Forfait pompage / nettoyage des fosses 2 m3 compris remise en centrale de traitement (sceptique, hydro-carbure etc) POMPE D'EP REFOULE (PAVILLON D'A COTE RISQUE L'INONDATION)	1,00	136,69	136,69	13,67	150,36
				Total H.T.	136,69
				Total TVA	13,67
				Total TTC	150,36

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GIROND Colette le 16/04/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **926 Grand'Rue 69640 LACENAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **16/04/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1007331